

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 25 SEPTEMBRE 2020**

Date de Convocation : 19/09/2020
Nombre de conseillers en exercice : 11
Présents : 11
Absent : 0

L'an Deux Mille Vingt, le Vingt Cinq Septembre à Vingt heures Trente, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis, à la salle de mairie dans le respect des mesures sanitaires, sous la présidence d'Hugues CRIGNON, Maire.

Etaient présents : Mmes Laetitia JUMEL, Michèle JUMEL, Fanny SOREL et Mrs Olivier BELLAY, Jérôme CHATELET, Hugues CRIGNON, Jean-Marie DUVALET, Eric GABRIEL, Christophe HEUX, Nicolas LEFEBVRE, Christophe PELAN

Absent :

Secrétaire de séance : Laëtitia JUMEL

1- Rapport d'activités 2019 de la CCPV :

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le rapport d'activités 2019 de la Communauté de Communes de la Picardie Verte.

Après délibération le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le rapport d'activité 2019 de la CCPV.

2-Rapport d'activités 2019 du SE60 :

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le rapport d'activités 2019 du Syndicat d'Energie de l'Oise.

Après lecture du rapport par Mr le Maire et après délibération, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le rapport d'activités 2019 du SE 60.

3-Adhésion de la Communauté de Communes des Lisières de l'Oise, de la Communauté de Communes du Pays de Bray et de la communauté de Communes de la Picardie Verte au Syndicat d'Energie de l'Oise

Monsieur le Maire expose que les Communautés de Communes des Lisières de l'Oise, du Pays de Bray et de la Picardie Verte, par délibération respective en date du 12 décembre 2019, du 21 janvier 2020 et du 13 février 2020, ont sollicité leur adhésion afin de transférer au syndicat deux compétences optionnelles :

- Maîtrise de la Demande en Energie et Energies Renouvelables (hors travaux)
- Maîtrise d'ouvrage des travaux d'Investissements sur les installations d'éclairage public des zones d'activités économiques communautaires (hors maintenance)

Lors de son assemblée du 17 février 2020, le Comité Syndical du SE60 a approuvé l'adhésion de la Communauté de Communes des Lisières de l'Oise, de la Communauté de Communes du Pays de Bray et de la Communauté de Communes de la Picardie Verte.

Après délibération le Conseil Municipal approuve à l'unanimité, l'adhésion des 3 EPCI au SE60.

4 -Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau de la Région de Grandvilliers– Rapport Annuel sur le Prix et la qualité de du service Public de l'eau Potable ;

Monsieur le Maire informe que le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau de la Région de Grandvilliers a envoyé son rapport annuel sur le Prix et la qualité de du service Public de l'eau potable,

Après délibération le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents, approuve le rapport annuel sur le Prix et la qualité de du service Public de l'eau Potable du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau de la Région de Grandvilliers

5 - Convention centre social de Grandvilliers pour l'Épicerie solidaire :

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande du centre social de Grandvilliers concernant le renouvellement de la convention de partenariat pour l'Épicerie Solidaire de la Picardie Verte suite à son déplacement « ZAC Rénette » à Feuquières.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec le centre social de Grandvilliers.

6 - Décision modificative :

Afin de permettre de nouveaux achats dans la section investissement il est nécessaire de réaliser une décision modificative

article 615231	entretien de voirie	-13 800,00€
article 2151	logiciel informatique	2 000.00€
article 2188	achat défibrillateur	1 800.00€
article 2313	rénovation logement école	10 000.00€

7 - Désignation des délégués au SMOTHD :

Considérant qu'il convient de désigner 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant de la commune auprès du SMOTHD,

Monsieur CHATELET Jérôme a été élu délégué titulaire

Monsieur CRIGNON Hugues a été élu délégué suppléant

8 -Projet 2021 :

Au titre du projet d'investissement 2021, Mr le Maire propose de restaurer le clocher de l'église. Il sera nécessaire de faire un appel d'offres et de demander des subventions au Conseil Départemental et à l'Etat au titre de la DETR pour permettre le financement de ce projet. Monsieur le Maire informe que le Conseil Départemental majore de 10% les dossiers de subventions déposés avant le 31/12/2020.

Le Conseil Municipal accepte ce projet d'investissement et autorise Monsieur le Maire à faire les démarches nécessaires au bon déroulement du dossier.

Monsieur Olivier PACCAUD, sénateur de l'Oise, et Monsieur Frédéric COLLET, du service de l'aide aux communes au Conseil Départemental de l'Oise, sont venus voir l'avancement des travaux de l'église.

9- Questions diverses :

-Monsieur le Maire va faire distribuer un mot dans les boîtes aux lettres, afin de redéfinir le règlement du dépôt des déchets verts.

-Le sous bassement intérieur de la salle des fêtes sera réparé aux frais du SIRS pendant les vacances de la Toussaint.

-Madame Fanny SOREL organisera, pendant les vacances scolaires de la Toussaint, une réunion avec les jeunes afin d'écouter leurs doléances et leurs projets pour la commune.

-Le Comité des fêtes, par la voix de sa Présidente, n'organisera pas de marché de Noël cette année en raison de la crise sanitaire actuelle.

-Les propriétaires de haies sont invités à tailler leur haie. Un courrier sera adressé aux retardataires.

Levée de séance à 22h30